



RAPPORT NATIONAL SUR L'IMPLÉMENTATION DE L'EUROPEAN LANGUAGE LABEL

BELGIQUE



AUTEURS:

Anca Cristina Colibaba, Monica Vlad

Fondation EuroEd, Romania

acolib@euroed.ro

monica.vlad@euroed.ro

*À l'aide de Renilde Reynders, responsable de l'European Language Label après de l'EPOS
(L'Agence Nationale qui gère l'implémentation du Programme Européen de Formation Continue
en Frandre)*

INDEX

1 Introduction	P. 4
2 European Language Label en Belgique	P. 4
3 Les campagnes de l'European Language Label	P. 6
4 Priorités	P. 8
5 La remise du titre European Language Label	P. 9
6 L'évaluation effectuée par l'équipe roumaine NELLIP	P. 10
7 L'impact et la valorisation de l'European Language Label évalués par l'équipe NELLIP	P. 12
9 Bonnes pratiques	P. 13
8 Recommendations	P. 14
10 Conclusions	P. 16
11 Mentions spéciales	P. 16

LE RAPPORT NATIONAL BELGE SUR L'IMPLEMENTATION DU PROGRAMME EUROPEEN «EUROPEAN LANGUAGE LABEL»

1 Introduction

Le but de ce rapport est d'offrir des informations relatives à l'implémentation de l' European Language Label (ELL) en Belgique.

Lors de la rédaction de ce document, on a utilisé deux approches différentes.

Premièrement, une approche du haut en bas qui vise l'identification des actions réalisées au niveau national pour l'implémentation de l'ELL. Cette première partie du rapport contient : l'identification des institutions nationales qui gèrent l'ELL en Belgique, la description des responsabilités spécifiques qui reviennent à chacune de ces institutions, l'organisation au niveau national de l'ELL, les priorités nationales et les critères de sélection, les statistiques réalisées pour les projets approuvés, l'évaluation et le monitoring ultérieur d'une part des projets approuvés.

Deuxièmement, une approche de bas en haut au but de réaliser un monitoring ultérieur des projets qui ont reçu le sigle ELL en Belgique. Cette partie du rapport contient : l'impact de l'European Label sur les projets approuvés, les activités de dissémination et exploitation achevées par les initiateurs des projets approuvés, les recommandations de la part des initiateurs des projets approuvés qui visent l'amélioration de l'initiative de l'ELL.

2 European Language Label en Belgique

L'initiative de l'European Language Label en Belgique est implémentée par trois organismes différents responsables de conférer l'ELL dans les communautés allemande, française et respectivement flamande. Ces trois Agences Nationales ont le même rôle dans le Programme de Formation Continue ; la principale différence dans le déroulement de leur activité consiste dans le type d'approche des actions faites selon les trois groupes cibles (la communauté allemande, celle française et celle flamande du territoire belge). Ces agences sont :

- Die **Agentur für Europäische Bildungsprogramme** – pour la communauté allemande; l'agence a été fondée en 2006 et elle s'est assumée les responsabilités suivantes au cadre du Programme de Formation Continue : le déroulement des activités relatives à la promotion et à la distribution des informations, l'administration des contrats stipulés avec la Commission Européenne, le support offert à la gestion et application des projets, le déroulement du processus de sélection au niveau national, le financement des projets contractuels et les mesures individuelles, la dissémination des résultats des projets, le monitoring du contenu et du financement des bénéficiaires du programme ;
- **AEF - Agence Francophone pour l'Education et la Formation** tout au long de la vie – pour la communauté francophone; à l'Agence Francophone de Formation et Instruction Continue reviennent les tâches suivantes au cadre de l'ELL : assurer les relations avec les autorités européennes pour la gestion, la promotion et la distribution d'informations relatives au Programme de Formation Continue, la garantie de l'implémentation des actions de l'Union Européenne au cadre de l'ELL, l'organisation des appels aux candidatures, l'organisation des procédures d'attribution, l'offre de conseil et assistance technique aux candidats et coordinateurs des projets, la dissémination et la facilitation de la valorisation des résultats du projet. L'AEF collabore avec L'Office Communautaire et régional de l'emploi et de la formation professionnelle (FOREM – L'Agence Communautaire et

Régionale de Recrutement et Formation Professionnelle). L'AEF coopère aussi avec Le Ministère de la Communauté française de Belgique ; le ministère a les responsabilités suivantes au cadre de la coopération internationale : le monitoring des activités du CEDEFOP (Le Centre pour le Développement et la Formation Professionnelle) et le conseil de comités en ce qui concerne les programmes européens.

et

- **Europese Programma's voor Onderwijs, Opleiding en Samenwerking (EPOS vzw)** – pour la communauté flamande : L'EPOS est l'agence nationale responsable de l'implémentation du Programme Européen de Formation Continue en Flandre. L'EPOS vzw signifie 'Europese Programma's voor Onderwijs, Opleiding en Samenwerking', ou Les Programmes Européens pour l'Education, Formation et Coopération).

L'agence pour la **communauté flamande** s'est proposée les priorités nationales suivantes pour les années 2011 et 2012 :

1. Participer davantage aux programmes de formation linguistiques des groupes directement intéressés.
2. Attirer l'attention du public sur l'acte de formation linguistique.
3. Centrer le projet sur les habiletés, interactives et interculturelles.

Dans la **région francophone** de la Belgique, la compétition de l'ELL est organisée par la Fédération Wallonie – Bruxelles, FOREM, avec l'agence francophone belge pour éducation et formation continue (l'AEF – Europe) tous les deux ans. Dans la communauté flamande c'est un événement biennuel tandis que dans la communauté allemande l'événement a lieu une fois par an.

Les thèmes choisis par la communauté francophone et par celle flamande sont en général ceux proposés par la Commission européenne.

Tous les niveaux d'éducation sont invités à participer au projet, qu'ils soient formels ou informels, établissements d'éducation élémentaire ou lycées, établissements d'éducation supérieure ou centres de formation pour les adultes.

En soutenant les projets transférables et innovateurs, le principal objectif de l'ELL est l'essor de l'enseignement des langues étrangères tant en Belgique quant partout en Europe, ainsi qu'une bonne application et appréciation du travail déroulé dans les écoles, les organisations, les établissements et les organismes qui contribuent à la promotion du multilinguisme ou qui réalisent des matériaux d'enseignement des langues.

79 projets ont été approuvés en Belgique depuis le lancement du programme jusqu'au présent.

Les activités que les Agences Nationales doivent achever au cadre de l'ELL sont les suivantes :

- La promotion, l'information et la dissémination des opportunités et expériences offertes par l'European Language Label ;
- L'organisation et la publication des appels aux candidatures ;
- La sélection et la distribution des candidatures ;
- L'organisation de la cérémonie de remise des distinctions ;
- Le monitoring et la valorisation des projets auxquels on a déjà conféré le titre d'European Language Label (comme par exemple les publications, la promotion et la participation aux événements nationaux et internationaux déroulés au cadre des projets approuvés, l'implémentation des bases des données européens qui contiennent les projets européens, la création des pages web spécifiques à l'European Language Label etc.)

En Belgique, tout comme dans d'autres pays participants au programme aussi, L'European Language Label s'adresse aux institutions qui ont développé des solutions innovatrices pour promouvoir la formation linguistique. Parmi les possibles bénéficiaires de l'European Language Label on retrouve :

- Les organisations locales et régionales ;
- Les associations syndicales ;
- Les associations des employeurs (y compris les chambres de commerce) ;
- Les organisations et les centres de formation professionnelle (y compris les écoles privées de langues étrangères) ;
- Centres de recherche ;
- Entreprises ;
- Universités ;
- Toute école, publique, privée, ainsi que toute école reconnue officiellement ;
- Organisations de bénévolat, organisations non-profit et ONG ;
- D'autres organisations qui déroulent leur activité dans le domaine éducatif et de formation.

3 Les Campagnes de l'European Language Label

3.1 La Promotion

Parmi les activités déroulées, les agences nationales doivent mener une vaste campagne de promotion, information et dissémination des opportunités offertes par l'European Language Label. Dans ce but, on a utilisé diverses stratégies :

- L'agence pour **la communauté allemande** offre chaque année aux possibles candidats à l'ELL un *Vorbereitungssseminar* (séminaire préparatoire) qui contient une présentation du concept qui se trouve à la base de la dissémination du sigle de l'ELL ainsi que des sessions spécifiques au thème de l'année respective. Pour le thème de 2012 par exemple l'une de ces sessions a porté le nom : « Du laboratoire des langues au Facebook. Les professeurs, sont-ils redondants ? », une autre : « Comment les professeurs sont-ils formés pour utiliser les nouvelles technologies dans la classe ? ». Au cours du séminaire préparatoire a eu lieu aussi une discussion autour du thème et une session de problèmes pratiques relatifs aux procédures d'application.
- Les agences qui gèrent la remise de l'ELL au cadre de **la communauté francophone** ont rédigé en 2012 une brochure de valorisation qui contient des projets choisis depuis 1997. Les projets ont été choisis selon leur actualité et la capacité d'être transférés aux contextes révélateurs de nos jours.
- La publication des prospectus et brochures informatives au but de présenter le concept de l'European Language Label. Les brochures informent le public sur les bénéfices offerts par l'European Language Label et les politiques européennes relatives au multilinguisme ; elles présentent aussi quelques projets belges qui ont reçu le sigle European Language Label. Voir par exemple la brochure réalisée par l'agence qui représente la communauté allemande : http://www.dglive.be/agentur/PortalData/16/Resources/downloads/260312_AGENT_SPRACHENSIE.12.pdf
La brochure de la communauté flamande peut être consultée à : <http://www.epos-vlaanderen.be/?CategoryID=457&ArticleID=721>
Au cadre de la communauté flamande, la brochure d'information contient aussi des explications sur le thème envisagé, les critères de détection et éligibilité, les priorités nationales (les priorités flamandes), des informations relatives au jury et à la procédure de sélection, le formulaire d'application, etc.

3.2 Appels aux candidatures

Les agences qui s'occupent de la communauté francophone (AEF) et de celle flamande (EPOS) lancent un appel aux candidatures tous les deux ans.

L'agence pour la communauté allemande lance un appel chaque année.

Les appels aux candidatures lancés par les trois agences belges offrent les mêmes informations sur les objectifs de l'European Language Label, sur les priorités européennes annuelles (et sur les priorités nationales, s'il y en a), sur la procédure de présentation des candidatures et offrent des conseils pour poser le formulaire de candidature.

On fait connaître les appels aux candidatures par :

- Des présentations au cadre de divers événements publics organisés et popularisés par les agences nationales (en collaboration avec divers établissements¹)
- La publication des informations sur les pages web institutionnelles

Les gagnants sont attirés par les prix mis en jeu parmi lesquelles on peut mentionner l'utilisation du logo ELL ainsi que la visibilité assurée à la cérémonie de remise des distinctions.

Au cadre de la communauté flamande il y a trois gagnants. Ils peuvent utiliser l'emblème ELL pendant deux ans. Les gagnants flamands reçoivent aussi un trophée en verre, un certificat signé par la Commission européenne et de l'argent. Le troisième lieu reçoit 300 euros, le deuxième lieu 600 euros tandis que le premier lieu reçoit 1000 euros.

3.3 La sélection des projets gagnants

Les trois agences impliquées dans la remise de la distinction ELL en Belgique ont formulé les critères de sélection en base de l'éligibilité institutionnelle et selon la conformité aux critères européens de remise du prix ELL.

3.4 La cérémonie de remise de la distinction

Chacune des trois agences organise sa propre cérémonie de remise des distinctions. Pour la communauté allemande, en 2012, le sigle ELL a été conféré le 24 août au siège du ministère de la communauté allemande. Le sigle ELL a été remis au cadre d'un contexte plus ample, notamment un événement intitulé « la nuit d'été des langues ».

Pour la communauté francophone, le sigle de l'ELL pour 2011 a été accordé le 11 octobre 2012 au Palais des Academies in Brussels; l'événement a réuni beaucoup de personnes et scientifiques éminents parmi lesquels le professeur Régis Ritz de l'Université de Bordeaux et le directeur de l'établissement qui gère la politique du multilinguisme au cadre de la Commission Européenne, Belén Bernaldo de Quiros²

L'EPOS (l'agence responsable de la communauté flamande) organise la cérémonie de remise des distinctions pendant l'événement « La Journée Européenne des Langues » pour maximiser l'impact de la remise de l'ELL (en disposant d'une audience plus grande) avec la participation de plusieurs catégories de parties intéressées (inspecteur, ministres, etc.) qui forment un comité administratif. Le sigle ELL pour 2011 en Flandre a été remis au siège du Ministère de l'Education le 30 septembre 2011.

¹ Dans la communauté allemande par exemple le séminaire préparatoire est organisé en collaboration avec les FUNDP (Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix)

² On a accès à une description plus détaillée de l'événement sur la page de l'AEF (en français): <http://www.aef-europe.be/index.php?Rub=aef&page=009&Article=1423>

4 Priorités

La Commission européenne propose chaque an un certain nombre de priorités spécifiques à la remise de la distinction European Language Label. Les priorités annuelles ont comme but l'identification des expériences qui, grâce à leurs spécificités et résultats obtenus, correspondent à un contexte politique et stratégique conçu à améliorer et à promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères.

Pour la campagne déroulée en 2012-2013, les priorités définies par la Commission européenne sont :

- L'éducation linguistique à l'aide des nouvelles technologies
- Salles de classe multilinguistiques

En ce qui concerne la première priorité, « la technologie influence de nombreux aspects de notre vie, y compris la formation linguistique : les processus d'apprentissage et évaluation des connaissances linguistiques qui reposent sur l'ordinateur et/ou qui sont assistés technologiquement, l'entrecroisement de l'apprentissage des langues, la formation virtuelle et à distance sont devenus des instruments extrêmement utiles pour enseigner et apprendre des langues étrangères d'une manière efficace. La création et l'utilisation au but éducatif des réseaux sociaux stimulent aussi l'engagement multilinguistique et la participation sans tenir compte des frontières ; tout cela représente une manière d'interagir et d'apprendre des langues étrangères.

Ce système innovateur d'enseignement/apprentissage devrait entremêler l'inspiration et la motivation du processus traditionnel de formation dans la classe à la flexibilité de l'apprentissage devant l'ordinateur ou à distance au but de créer des cours accessibles et à valeur motivationnelle pour les étudiants de nos jours, qui ont développé une propre autonomie, qui interagissent par l'ordinateur avec les professeurs trouvés « à l'autre bout de l'écran » et s'amuse quand ils apprennent une langue étrangère»³.

En ce qui concerne les classes polyglottes, « le phénomène des classes multilinguistiques a connu une continuelle évolution. Les classes sont formées d'étudiants qui proviennent de pays différents et n'ont pas la même langue maternelle. Les étudiants parlent une vaste gamme de langues, et les mœurs et la culture dont ils sont issus peuvent être extrêmement différentes : cet aspect peut donner naissance à des problèmes, mais il peut tout aussi bien susciter la focalisation sur certaines activités de comparaison et débats. Les professeurs se confrontent ainsi à une tâche difficile : ils devraient adapter leurs techniques d'enseignement de façon à prendre en compte et respecter cette diversité, mais dans le même temps ne pas négliger le principal but, c'est-à-dire le développement au plus haut niveau des habiletés de communication et des compétences grammaticales en langue cible. »⁴.

L'agence belge pour la communauté flamande a énuméré les priorités nationales suivantes pour 2006 :

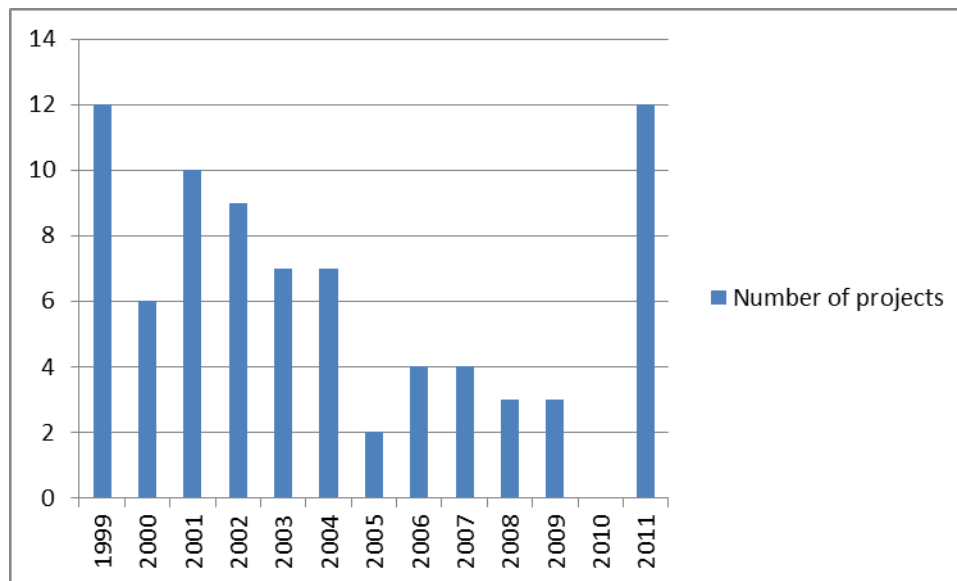
1. Une meilleure participation des groupes directement intéressés au cadre du processus d'apprentissage des langues
2. soumettre à l'attention publique le processus d'apprentissage des langues
3. un projet qui repose sur (et/ou): des compétences communicatives, interactives et interculturelles.

³ Commission Européenne (2011), European Label accordé aux projets innovateurs du domaine de la formation et enseignement linguistique

⁴ Ibi

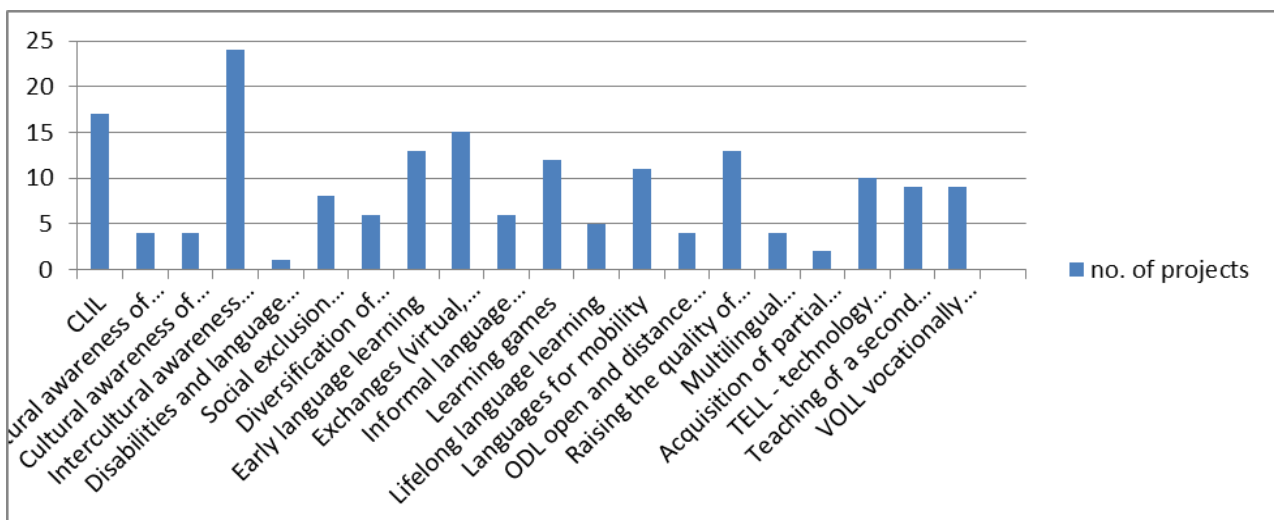
5 La remise du titre European Language Label

Entre les années 1999 et 2011, 79 projets ont obtenu le titre European Language Label en Belgique. Les données statistiques recueillies par l'équipe NELLIP offrent une image succincte de quelques points stratégiques : les projets qui ont reçu des prix chaque année, les secteurs éducatifs et les thèmes pour lesquels ils ont reçu les prix. Ces statistiques ne contiennent que les projets inclus dans la base des données européenne :



Source: Commission européenne, Langues (<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>)

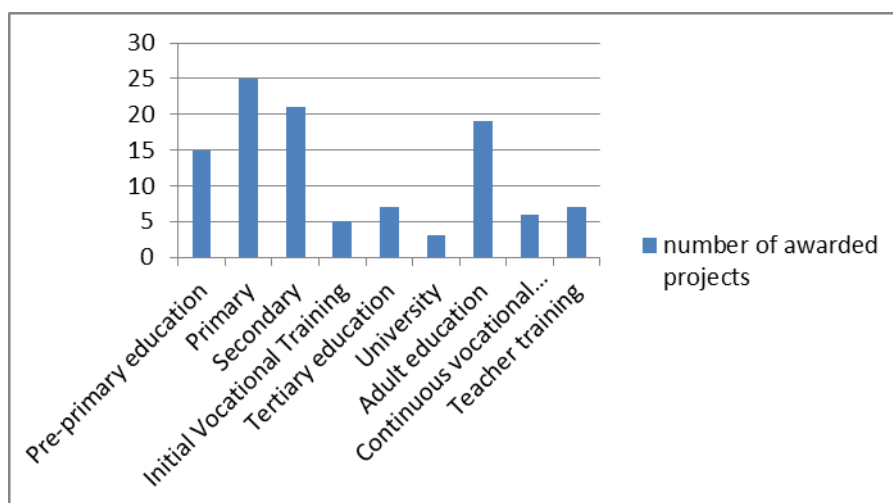
Ces statistiques montrent aussi qu'en Belgique on a conféré le titre ELL à six projets par an en moyenne dans la période 1999 – 2011.



Source: Commission européenne, Langues (<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>)

Le graphique ci-dessus nous montre que parmi les projets qui ont reçu le titre ELL en Belgique, les domaines éducatifs le mieux représentés sont : CLIL, la conscience interculturelle, l'acquisition linguistique précoce, les échanges d'expérience, les jeux éducatifs, la formation linguistique pour la mobilité et l'amélioration de la qualité du processus de formation/apprentissage des langues.

Le graphique ci-dessous montre la distribution des projets qui ont reçu des prix par secteurs éducatifs, conformément aux données disponibles sur la page web de la Commission ; les secteurs le mieux représentés sont : l'éducation primaire et le lycée, la formation des adultes, tandis que le nombre plus petit de prix a été accordé au secteur de l'éducation supérieure (universités)⁵.



Source: Commission européenne, Langues (<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>)

6 L'évaluation effectuée par l'équipe roumaine NELLIP

Le réseau NELLIP a comme but la promotion de la qualité dans le processus d'apprentissage linguistique par l'implémentation de certains critères de qualité utilisés pour la remise du titre European Language Label.

European Language Label représente un instrument important dans l'évaluation et la remise des prix pour les initiatives de formation linguistique de qualité au niveau national. L'ELL s'est proposé de contribuer à l'implémentation des priorités politiques d'actualité de la Commission européenne dans le domaine de la formation linguistique.

Les objectifs des politiques linguistiques européennes sont la protection de la diversité linguistique et la promotion de la connaissance des langues. Les documents-clés les plus récents relatifs à la formation linguistique sont : *Les conclusions du Conseil sur les compétences linguistiques au but d'augmenter la mobilité (2011)*, *L'éducation linguistique pour des emplois – offrir des compétences de communication interlinguistiques utiles sur le marché du travail (2001)*, *Le contexte stratégique pour la coopération éducative et de formation (2009)*, *La stratégie de l'UE pour le multilinguisme (2008)*, *Le multilinguisme : un*

⁵Ces données statistiques ne veulent pas dire que les projets déposés par les institutions supérieures sont de qualité inférieure, ce qui entraîneraient un nombre plus petit de prix, mais que le nombre des requérants des institutions d'enseignement supérieur est probablement assez réduit.

atout pour l'Europe et un engagement commun (2008), Inventaire des actions de l'UE dans le domaine du multilinguisme (2008), La consultance en ligne sur le multilinguisme (2007), Une nouvelle stratégie-cadre pour le multilinguisme (2005). Grâce à ces documents-clés on comprend mieux les priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de l'éducation linguistique.

Les principaux aspects envisagés par les politiques actuelles du domaine de la formation linguistique sont:

- L'amélioration de la qualité du processus de formation linguistique
- L'évaluation de la performance de la formation linguistique
- La formation des professeurs
- De nouvelles approches des processus de formation et apprentissage
- Le support des mobilités pour la formation linguistique
- La promotion du multilinguisme
- L'apprentissage des langues étrangères aux buts très bien définis
- Instruments pour le monitoring du progrès dans le processus d'apprentissage des langues
- La reconnaissance et la validation des compétences linguistiques acquises par l'apprentissage informel et non-formel
- L'implémentation du Contexte Européen Commun de Référence (CEFR)
- La promotion des liens qui s'établissent entre les qualifications VET (éducation et formation professionnelle) et CEFR
- La promotion de certaines langues moins parlées

En adaptant les critères qualificatifs utilisés pour la remise du titre European Language Label aux priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de la formation linguistique (comme dans les exemples ci-dessus mentionnés), l'équipe roumaine du réseau NELLIP a choisi 31 initiatives révélatrices de formation linguistique parmi celles auxquelles on a conféré le titre European Language Label en Belgique. Des initiatives qui ont reçu des prix nous avons choisi 8 études de cas déterminantes. Les objectifs et les résultats des études de cas choisies sont conformes aux priorités politiques actuelles de la Commission européenne pour le domaine de la formation linguistique. Les organisateurs des études de cas choisies ont été interviewés par l'équipe roumaine NELLIP au but de ramasser plusieurs informations sur la méthodologie appliquée⁶.

En ce qui concerne la typologie des candidats convenables aux études choisies, la plupart des requérants du titre European Language Label de Belgique proviennent des écoles, suivis par les organisations d'éducation et de formation professionnelle.

En ce qui concerne le groupe cible, l'équipe NELLIP a identifié quatre secteurs de référence principaux dans les projets visés et par conséquent dans les études de cas choisies :

- L'éducation scolaire;
- L'éducation universitaire;
- L'éducation des adultes;
- L'éducation et la formation professionnelle.

⁶ Les interviews ont été effectuées sous la forme d'un questionnaire Google en ligne envoyé par la poste virtuelle aux coordonateurs des 31 projets auxquels on a conféré le titre ELL et qui ont été choisis par l'équipe roumaine NELLIP pour la base des données NELLIP. Les études de cas ont été choisies en base des réponses données par les interviewés. Le questionnaire se trouve u lien suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?formkey=dE9xbDY2NFBjVTNRY1dUeDJIMG1BUnc6MQ#gid=0>

Conformément à cette classification, la plupart des études de cas choisies proviennent du domaine de l'éducation scolaire, suivies par celles du domaine de l'éducation et formation professionnelle. Il y a peu d'études de cas qui appartiennent à l'enseignement supérieur et encore moins celles qui s'adressent à un groupe cible formé d'apprenants adultes.

7 L'Impact et la valorisation de l'European Language Label évalués par l'équipe NELLIP

7.1 L'impact

L'analyse des études de cas nous a permis de comprendre la motivation qui est à la base des candidatures déposées pour obtenir l'European Language Label. La plupart des organisateurs des projets ont décidé de déposer leur candidature pour l'European Language Label au but de faire accroître la visibilité de leurs projets et d'obtenir la reconnaissance de leurs efforts.

Voilà quelques-uns des domaines où les coordonnateurs des projets considèrent que l'ELL a eu un impact décisif sur les projets démarrés :

- Le projet a connu une visibilité plus grande ;
- Le prestige de l'école/de l'organisation a augmenté;
- Les coordonnateurs ont obtenu une reconnaissance officielle au niveau européen
- L'ELL a garanti de la durabilité au projet ;
- Les coordonnateurs ont eu l'occasion de partager des bonnes pratiques (par exemple dans le domaine de la formation de professeurs) ;
- Par le contact avec les bonnes pratiques développées dans un certain projet, il y a des bénéficiaires (professeurs, formateurs des professeurs) qui ont décidé de changer leur technique d'enseignement (lors des tests et des évaluations par exemple) ;
- On leur a offert l'occasion de créer des partenariats transnationaux ;
- Le projet a obtenu reconnaissance dans un domaine où il n'y a pas beaucoup de prix, tout comme un coordonnateur de projet d'éducation et formation professionnelle a déclaré ;
- Les organisations étrangères sont devenues intéressées par l'implémentation du projet (dans ce contexte précis un coordonnateur de projet a déclaré d'avoir appris une leçon importante relative à la possibilité de transfert du projet : la traduction des matériaux est importante, mais pas suffisante pour l'internationalisation du produit du projet. Les résultats finaux doivent être adaptés de façon à répondre aux besoins des groupes cibles d'un autre pays) ;
- La présence des posters ELL a eu un impact majeur parce qu'un grand nombre des partenaires externes de l'établissement qui a implémenté le projet gagnant ont connu le contenu du projet et sont restés en contact avec les organisateurs pour obtenir plusieurs informations sur le projet ;
- Un coordonnateur de projet a affirmé que l'ELL a offert de l'authenticité à l'offre de son école, surtout au département des langues étrangères ; en plus, il paraît que les parents ont pris une plus grande confiance dans les employés de l'école quand ceux-ci manifestaient leur désir de coopter les enfants dans un nouveau projet ou une nouvelle initiative ;
- La remise du sigle ELL a attiré plusieurs potentiels bénéficiaires des activités du projet (plusieurs professeurs et apprenants ont sollicité d'être impliqués) ;
- L'équipe du projet a observé un plus grand intérêt au niveau national et international. Ils ont reçu la visite des étudiants, professeurs, proviseurs, représentants du ministère de l'éducation. On a gagné de nouvelles perspectives suite à la discussion avec ceux-ci.

En conclusion, l'ELL a eu un impact positif sur les projets qui ont reçu des prix, parce qu'il a contribué à leur visibilité, même si dans certains cas cela n'a eu lieu qu'au niveau de l'établissement (rien que les professeurs et les élèves de l'école qui a implémenté le projet). La remise du sigle ELL a contribué à l'augmentation de la motivation des promoteurs du projet. Cela a contribué aussi à la durabilité des projets qui ont reçu des prix : un projet gagnant jouit de plusieurs opportunités pendant le monitoring ultérieur pour le déroulement de futures activités et projets corrélés (par exemple certains projets ont posé leur candidature avec succès pour obtenir des financements publics nationaux ou européens).

En plus, la reconnaissance officielle obtenue a été utilisée souvent par les organisateurs du projet comme certificat de qualité pour prouver la valeur de l'initiative.

Pourtant les organisateurs des projets qui ont reçu des prix considèrent que le sigle n'est pas suffisamment connu, ni même dans le domaine de l'éducation linguistique et que c'est pour cela que son impact reste quand même limité.

7.2 L'exploitation des résultats du projet et des activités de monitoring déroulées après la remise du sigle ELL

On a implémenté quelques solutions pour disséminer l'information relative aux projets qui ont reçu le titre European Language Label.

Les coordonnateurs du projet ont utilisé le sigle ELL comme instrument de garantie de la qualité, en invoquant le logo et en introduisant des références au projet déroulé par des sessions de posters, articles, etc.

Après la remise du sigle, certains coordonnateurs des projets ont organisé des sessions de posters, conférences de presse, ont publié des articles pour faire connaître le prix obtenu dans des documents tels les bulletins informatifs des corporations ou des journaux locaux. D'autres ont organisé des sessions de dissémination au cadre des propres institutions où les parents, les élèves et d'autres professeurs ont été informés sur la distinction gagnée et ses objectifs. Quant à un projet qui a reçu le prix ELL pour la deuxième fois, la presse locale a présenté en détail cette performance.

8 Bonnes Pratiques

Certains projets qui ont reçu des prix ont été choisis comme exemples de bonne pratique. Les initiatives choisies peuvent être employées comme exemples et points de référence pour la planification et le développement des futurs projets de formation linguistique et initiatives de qualité ayant les caractéristiques nécessaires pour obtenir le sigle European Language Label.

L'équipe roumaine NELLIP a considéré aussi comme nécessaire de souligner deux des meilleurs exemples de bonne pratique identifiés au niveau des agences responsables avec la promotion du sigle ELL. Les trois exemples de bonne pratique mentionnés ci-dessous jouent un rôle important dans l'augmentation de la qualité d'implémentation de l'ELL.

Les projets des bonnes pratiques répondent aux critères de qualité adoptés au cadre du processus d'attribution du sigle ELL ; de plus, ils sont spéciaux parce qu'ils répondent bien aux besoins des groupes cibles spécifiques, accomplissent certaines actions de qualité, obtiennent des résultats de qualité, atteignent à la durabilité du projet, contribuent à l'innovation et l'originalité, réalisent le transfert du projet.

Une analyse détaillée des meilleurs projets de bonnes pratiques choisis souligne que le principal impact de l'European Language Label sur les initiatives de formation linguistique dépend aussi de la contribution à la visibilité des projets. L'Agence Nationale Flamande inclut la cérémonie de remise des distinctions dans la conférence organisée à l'occasion de la Journée européenne des langues, en attirant ainsi une audience plus grande et en s'adressant à un groupe cible intéressé par la formation linguistique.

Un autre exemple de bonnes pratiques que l'équipe roumaine considère digne d'être mentionné et qu'elle identifie au niveau des agences nationales et non pas du projet, est la brochure de valorisation rédigée par les agences responsables de la gestion du processus d'attribution du sigle ELL dans la communauté francophone. La brochure de valorisation contient quelques projets auxquels on a conféré le titre ELL à partir du 1997 et qui sont encore révélateurs et leurs produits peuvent être transférés au contexte actuel. On considère aussi que l'initiative de l'agence pour la communauté allemande qui consiste dans l'organisation d'un séminaire préparatoire pour les possibles candidats est un exemple de bonnes pratiques qui peut être repris par d'autres agences européennes aussi.

9 Recommendations

Les organisateurs des projets belges auxquels on a conféré le sigle ELL et qui ont fait l'objet des études de cas ont été invités à offrir des conseils aux futurs candidats à l'ELL par la technique d'approche « peer-to-peer ». Ils ont été invités aussi à offrir un feedback à ceux qui veulent valoriser l'obtention du sigle ELL (par exemple Les Agences Nationales Belges et la Commission européenne). Dans ce cas on a utilisé l'approche de bas en haut, on a analysé les recommandations reçues des coordonnateurs des projets par les questionnaires en ligne.

Selon les organisateurs des projets qui ont reçu des prix, pour développer un projet linguistique de qualité qui puisse concourir avec succès à l'European Language Label, il est nécessaire de commencer par l'implication directe du groupe cible : le projet peut avoir du succès s'il s'adresse à des besoins authentiques. Les bénéficiaires finaux doivent être impliqués dans l'achèvement des objectifs et des activités du projet pour que les résultats attendus soient directement proportionnels aux attentes de l'équipe. Dans l'étape de développement du projet linguistique, les organisateurs recommandent d'insister sur certains critères qu'on envisage lors de l'attribution du sigle ELL, comme par exemple l'innovation et la capacité d'être transférés. De plus, les coordonnateurs du projet ont souligné l'importance de la formation « d'une équipe de projet bien homogène et créative », de la capacité d'assimiler, adapter et transformer le projet sans cesse. Un autre point de référence pour la réalisation d'un projet de qualité, identifié par les coordonnateurs interviewés, est la création des initiatives durables ayant un certain niveau de constance. Les projets doivent aussi être capables de répondre aux besoins des apprenants, en tenant compte des habiletés et compétences de la vie, conformément aux demandes du XXI^e siècle.

Une autre recommandation venue de la part d'un coordonnateur de projet a été adressée aux Agences Nationales qui devraient encourager tous les projets développés sous le sigle LLP et qui ont obtenu une évaluation favorable de la part de la Commission à déposer leurs candidatures pour L'ELL.

Les points forts du programme European Language Label sont les suivants, tels qu'ils résultent du présent rapport :

- Il a un impact positif sur les projets qui ont reçu des prix parce qu'il contribue à leur visibilité ;
- Il renforce la motivation des organisateurs du projet ;
- Il est considéré comme un instrument d'évaluation et validation de la qualité de l'initiative ;
- Il contribue à la durabilité des projets qui ont reçu des prix : un projet qui reçoit le sigle ELL jouit de plusieurs opportunités dans la période de monitoring ultérieure quand il sera impliqué dans des activités ou projets apparentés (par exemple, certains projets qui ont déposé avec succès leur candidature pour gagner du financement public européen/national ultérieur).

Les points faibles du programme European Language Label, tels qu'ils résultent du présent rapport sont:

- Il ne jouit pas d'assez de reconnaissance, ni même parmi les experts et fournisseurs de formation linguistique.
- Il n'est pas suffisamment clair quels sont les bénéfices dont on jouit suite à l'attribution de L'European Language Label,
- Le logo ELL n'est pas suffisamment reconnu et connu, ni même par les experts en formation linguistique. C'est aussi la conséquence qu'il y a plusieurs variantes du sigle ELL selon le pays et le contexte.
- Il offre peu d'opportunités pour la création des partenariats transnationaux. C'est un aspect qu'on devrait considérer surtout quand il s'agit d'un sigle européen.
- Il ne présente pas d'importance quand on essaie de trouver des fonds ultérieurs pour continuer l'activité (sauf le financement public) ; par exemple, aucun des projets qui ont reçu des prix et qui ont été choisis pour les études de cas (les meilleurs) n'a réussi à trouver des investisseurs du milieu des affaires intéressés par l'initiative.

Les recommandations pour une implémentation ultérieure plus efficace du programme European Language Label reposent sur :

- La promotion de la visibilité du programme ELL surtout au niveau des experts et fournisseurs de formation linguistique. On pourrait obtenir cela par :
 - Une stratégie informationnelle bien ciblée, basée (par exemple) sur la présentation du programme ELL au cadre des événements internationaux sur la formation linguistique.
 - La publication des articles liés à l'ELL dans la presse de spécialité papier et en ligne.
 - Une meilleure visibilité du programme ELL sur les pages Internet appartenant à la Commission européenne.
 - L'utilisation des réseaux de socialisation développés exprès par et pour les fournisseurs de formation linguistique.
- L'identification des stratégies nécessaires pour que l'acquisition du sigle European Language Label soit plus attrayante pour les experts en formation linguistique.
- Soumettre à l'attention publique la signification et l'impact de l'European Language Label. Pour aboutir à cela, l'information sur l'ELL devrait contenir aussi :
 - Une description claire de la signification qualitative du sigle ;
 - Les bénéfices obtenus suite à l'obtention du sigle ELL. Pour cela, les études de cas développées par le réseau NELLIP peuvent être utilisées comme les meilleures pratiques en ce qui concerne les bénéfices de l'European Language Label.
- Au niveau transnational on devrait utiliser une seule variante du logo de l'European Language Label. De plus, il y a un grand besoin de directives claires relatives à l'utilisation du logo (par exemple : ce qu'il signifie, où et quand il peut être utilisé, s'il représente l'organisation entière ou seulement le projet ou le thème qui a reçu le prix, pour combien de temps il peut être utilisé, etc.). De même, la Commission européenne devrait continuer de signer le certificat qui devrait être le même pour tous les pays impliqués.
- Offrir des opportunités aux organisateurs des projets qui ont reçu le sigle European Language Label de réaliser des réseaux transnationaux, échanges d'expérience et partages d'informations. On peut faire tout cela d'une part lors de l'organisation annuelle des événements transnationaux au cadre desquels on pourrait promouvoir le partage des meilleures pratiques développées par les projets qui ont reçu des prix et d'autre part au cadre du réseau transnational entre les organisateurs du projet. Le réseau NELLIP contribue aussi à l'accomplissement de cet objectif, parce qu'à présent il implémente un réseau transnational qui contient les organisateurs des projets qui ont reçu le sigle ELL.

- Soumettre à l'attention publique la signification qualitative de l'ELL au cadre de l'industrie de la formation linguistique (par exemple les éditeurs spécialisés) pour encourager la contribution avec des fonds privés au développement ultérieur du projet qui a reçu le prix.

10 Conclusions

En réalisant la correspondance entre les critères de qualité utilisés pour la remise de la distinction European Language Label et les priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de la formation linguistique, l'équipe roumaine du réseau NELLIP a choisi les initiatives révélatrices de formation linguistique, celles qui ont reçu le sigle European Language Label.

L'analyse des projets et des études de cas roumains choisis font la preuve que la plupart des organisateurs des projets ont décidé de déposer leur candidature pour l'European Language Label en vue de garantir une meilleure visibilité du projet et d'obtenir une reconnaissance officielle et européenne. D'autres raisons sont liées au désir de promouvoir la durabilité du projet et de partager les bonnes pratiques développées.

Les principaux points forts du programme European Language Label, tels qu'ils résultent du présent rapport, consistent dans l'impact positif sur les projets qui ont reçu des prix, parce qu'il contribue à leur visibilité, l'augmentation de la motivation des organisateurs des projets, sa considération en tant qu'instrument d'évaluation et confirmation de la qualité. L'ELL contribue aussi à la durabilité des projets qui ont reçu des prix : un projet ayant le sigle ELL jouit de plusieurs opportunités ultérieures dans le contexte du déroulement de certaines activités ou projets apparentés (par exemple, certains projets ont reçu financement national/européen ultérieur).

Les principaux points faibles du programme European Language Label, tels qu'ils résultent du présent rapport, consistent dans le fait que ce sigle n'est pas suffisamment connu et reconnu, ni même parmi les fournisseurs de formation linguistique ou les experts. De même, les avantages de l'obtention du sigle European Language Label ne sont pas clairs pour les potentiels candidats et, jusqu'à présent, le sigle a offert des opportunités limitées pour la création des partenariats transnationaux.

C'est pour cela que l'implémentation future du programme European Language Label doit reposer sur :

- La promotion de la visibilité de l'European Language Label surtout au niveau des fournisseurs de formation linguistique et experts (par exemple, l'organisation d'une session semblable au séminaire préparatoire).
- Activités de monitoring ultérieur pour l'attribution du sigle ELL (comme par exemple la publication des brochures de valorisation).
- Porter au premier plan la signification et le potentiel impact du programme European Language Label.
- L'utilisation d'un seul logo (qui puisse être reconnu) pour European Language Label au niveau transnational.
- Promouvoir les opportunités de réalisation des réseaux transnationaux, échanges d'expérience et la dissémination de l'information entre les projets qui ont reçu les prix.

11 Mentions spéciales

Les auteurs sont reconnaissants, pour le support offert, à Madame Renilde Reynders, qui a contribué avec du feedback et des informations nécessaires à la réalisation du présent rapport. Madame Renilde Reynders est responsable de l'European Language Label à l'EPOS (L'Agence nationale qui gère l'implémentation du Programme Européen de Formation Continue en Flandre).